UMR Cnrs i3

Atelier de recherche – Strasbourg, 12&13 décembre 2016

Aborder les problèmes d'environnement comme des situations de gestion ?

Argument

Devenue en quelques décennies un enjeu légitime, la gestion de l'environnement mobilise désormais un ensemble conséquent d'institutions, de budgets, de programmes, d'instruments de connaissances et d'interventions. Un vaste effort analytique et conceptuel a été déployé pour rendre compte de ce phénomène, notamment du côté de la sociologie de l'action publique et des sciences politiques : études des processus de construction des problèmes, dynamique d'élaboration et de mise en œuvre des instruments d'action publique[1], jeu complexe des logiques conflictuelles et coopératives – participatives[2].

Cette gestion s'inscrit largement dans des réseaux multi-scalaires associant de multiples acteurs aux objectifs souvent hétérogènes. Mais elle se déploie pour l'essentiel à l'échelon territorial, dans les classiques divisions administratives comme au sein de plus récentes circonscriptions écologiques. C'est là que s'opère un travail continu, situé, complexe et peut-être encore insuffisamment mis en perspective à ce jour de mise en cohérence des multiples dimensions, territoriales, cognitives, temporelles, politiques mais également matérielles des problèmes d'environnement.

Cette co-production de territoires équipés pour la prise en charge des problèmes d'environnement se joue sur différents plans :

- celui de l'enquête[3] conduite en continu par tout ou partie des acteurs afin de circonscrire et tenter de stabiliser la nature précise et l'ampleur des enjeux, les territoires et acteurs/actants concernés, les temporalités en jeu, les marges de manœuvre, les avancées obtenues… Cela suppose en particulier la mobilisation de métrologies alimentant des centres de calcul à même de qualifier des états du monde social et naturel[4] ; les énoncés qui en sont issus peuvent être objets de controverses, de polémiques et de luttes de dé/stabilisation[5].

- celui des dispositifs et outils de gestion environnementale[6], qui redéfinissent les relations entre humains et entre ceux-ci et les non humains. Leur conception et leur déploiement sous forme de prescriptions, d'incitations, mais également d'indicateurs ou de tableaux de bord… suscitent des débats sur les commensurations[7] légitimes et impliquent des arbitrages entre enjeux hétérogènes. Elles produisent également des obligations multiples dans une perspective de gouvernementalité qui emprunte largement au logos gestionnaire[8] contemporain et au mythe rationnel[9] de la soutenabilité.

- enfin, celui des équipements matériels (barrages, des stations de traitement...), destinés à intervenir directement sur le milieu, porteurs de formes de territorialité (solidarité, polarisation, domination…) et de temporalités (irréversibilités…) plus ou moins intentionnelles. Ces équipements de gestion sont soumis à des épreuves d'acceptabilité sociale[10] concernant aussi bien leur dimensionnement, leur localisation, que leur financement,

voire leur finalité, mais aussi à des enjeux de maintenance, de renouvellement, voire de reconfigurations en lien avec des transformations sociales et économiques.

Dans cette perspective, la prise en charge des problèmes d'environnement territorialisés pourrait gagner à être abordée sous l'angle de ce qu'on conviendra d'appeler les situations (territoriales) de gestion environnementale.

Cette notion est directement dérivée de celle de « situation de gestion ». Selon J. Girin, « une situation de gestion se présente lorsque des participants sont réunis et doivent accomplir, dans un temps déterminé, une action collective conduisant à un résultat soumis à un jugement externe »[11]. La notion renvoie à une volonté de prendre en compte de manière intégrée les enjeux de définition du problème à traiter, des acteurs qui s'y trouvent impliqués, de l'horizon temporel des actions et de leur traduction opérationnelle, et des critères de jugement. A la suite de J. Girin, d'autres auteurs ont plus précisément exploré la dimension territoriale de ces situations de gestion, en analysant notamment l'impact des territoires prescrits et construits dans leur dynamique[12]. La notion de situation de gestion de l'environnement quant à elle a été introduite par L. Mermet[13], et sa dimension analytique et évaluative a notamment été approfondie au regard de la mise en œuvre des politiques publiques[14].

Le but de cet atelier de recherche pluridisciplinaire est de prolonger et d'approfondir cette exploration du potentiel heuristique de la notion de situation de gestion de l'environnement, en croisant les regards pour aider à dégager des lignes de force et enrichir les cadres d'analyse de la gestion contemporaine de l'environnement, dans ses multiples déclinaisons territoriales.

Nature des contributions attendues

Les communications, inscrites dans une pluralité de disciplines des sciences sociales, proposées par de jeunes chercheurs aussi bien que par des chercheurs confirmés, pourront croiser développements théoriques et mise à l'épreuve empirique à partir de différents enjeux de la gestion territoriale de l'environnement.

Elles pourront notamment porter sur les points suivants :

- Dans une perspective analytique et/ou critique, comment qualifier et décrire de telles situations de gestion de l'environnement ? Peut-on identifier plus précisément leurs soubassements idéologiques et les formes de gouvernement de la nature et des sociétés qu'ils soutiennent ?

- Comment se structure l'action collective dans les situations de gestion de l'environnement qui, à la différence des situations de gestion classiques, surviennent la plupart du temps en dehors d'une organisation et donc sans relation de hiérarchie ou de marché entre les acteurs ? Quelles sont les formes de gouvernance qu'on peut y observer ?

- Peut-on établir des liens entre certaines caractéristiques de ces situations et les chances de succès ou les trajectoires observables en matière de résolution des problèmes ?

- Comment penser la trajectoire des situations de gestion de l'environnement et leur éventuelle stabilisation sous forme de régimes ou d'arrangements plus ou moins stabilisés ?

- Au-delà des figures d'acteurs déjà identifiés (lanceurs d'alerte, acteurs d'environnement…), peut-on en repérer d'autres, comme celles du médiateur ou du marchand de doute ? Comment penser la variété des modalités et intensités d'engagement des différents participants ? Quelle place faire à la notion de porte-parole et jusqu'où peut-on pousser la symétrie entre porte-parole des humains et des non-humains, sachant qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes types d'épreuves et de contraintes de redevabilité ?

- Quels principes président à la définition des territorialités ? Quelles figurations du passé et de l'avenir sont disponibles et comment agissent-elles sur la dynamique des situations ?

Comment les dispositifs et outils de gestion de l'environnement participent-ils de la construction de la territorialité et de la temporalité des problèmes ?

- Comment les équipements, en agissant matériellement sur l'environnement, redéfinissent-ils les milieux dans lesquels ils sont insérés ? Comment les épreuves d'acceptabilité sociale sont-elles conduites, et comment rétro-agissent-elles avec la dynamique des situations ?

- Comment la définition des états du monde se fabrique-t-elle au croisement d'une pluralité de références, données d'observation, expériences de laboratoire, résultats de modèles, savoirs indigènes… ? Quelles formes de jeux stratégiques peut-on identifier autour de ces cadrages cognitifs ? Peut-on identifier des processus d'« enquête » qui participent à la construction de ces cadrages et à la définition des situations de gestion de l'environnement ?

- Quelle forme spécifique prend la dimension de jugement externe des résultats dans une situation de gestion de l'environnement ? Les méthodes d'évaluation environnementale ont-elles un statut particulier ?

Calendrier

Une première proposition de communication devra être envoyée le **31 juillet 2016 au plus tard** à l'adresse électronique **engees-AtelierSGE@unistra.fr**

La proposition comportera :

- Le titre de la communication

- La liste des auteurs: nom, prénom, affiliation professionnelle et coordonnées

- Un résumé court de la communication: 6 000 caractères maximum, espaces, bibliographie et notes de bas de page compris.

L'acceptation ou le refus des propositions sera notifié **mi-septembre 2016.**

Pour les propositions acceptées, la communication devra être envoyée le **15 novembre 2016**.

La communication comportera :

- le titre,

- la liste des auteurs: nom, prénom, affiliation professionnelle et coordonnées,

- le texte, 30 000 caractères maximum, espaces, bibliographie et notes de bas de page compris.

Il sera proposé aux auteurs de valoriser leur communication sous la forme d'une contribution à un ouvrage collectif ou à un numéro spécial de revue. A cette fin, nous demanderons aux auteurs de suivre des recommandations de forme concernant le texte et la bibliographie qui seront communiquées au moment de la notification d'acceptation de la proposition mi-septembre 2016. Les communications retenues pour l'ouvrage seront amendées afin, d'une part, de tenir compte des suggestions et des échanges qui auront lieu pendant l'atelier de recherche et, d'autre part, d'améliorer la qualité et la cohérence d'ensemble de l'ouvrage.

Déroulement de l'atelier de recherche

L'atelier se déroulera sur 2 journées les 12 et 13 décembre à Strasbourg dans les locaux de l'ENGEES. Entre douze et quinze contributions seront présentées. Chacune d'elles fera l'objet d'un temps d'échange avec un discutant et avec la salle.

Comité scientifique

Rémi Barbier (ENGEES, UMR GESTE), François-Joseph Daniel (ENGEES, UMR GESTE), Sara Fernandez (Irstea, UMR GESTE), Laetitia Guérin-Schneider (Irstea, UMR G-Eau), Maya Leroy (AgroParisTech, Montpellier Research in Management), Nathalie Raulet-Croset (IAE Université Paris 1, et i3-CRG Ecole Polytechnique, université Paris Saclay)

Références

[1] Lascoumes, P. (2012). *Action publique et environnement*, Paris, PUF, Que sais-je ? ; Halpern, C., Lascoumes, P. et Le Gales, P.(2014). *L'instrumentation de l'action publique: Controverses, resistances, effet*s. Paris : Presses de Sciences Po.

[2] Voir notamment Mermet L. et Salles D. (dir.), 2015. *Environnement : la contestation apprivoise, contestée, débordée?* De Boeck.

[3] Au sens de Dewey, J. (1993). La théorie de l'enquête, Paris, PUF, Ré-édition, 693 pages. Voir aussi sur ce point – « Le concept de situation : contribution à l'analyse de l'activité managériale dans un contexte d'ambiguïté et d'incertitude », B. Journé et N. Raulet-Croset, M@n@gement, 2008, 11 :1, 27-55.

[4] Fernandez S. (2014). "Much Ado About Minimum Flows… Unpacking indicators to reveal water politics". Special issue on the hydrosocial cycle. *Geoforum*. 57: 258–71.

[5] Barbier R., Riaux J., Barreteau O. (2010). « Science réglementaire et démocratie technique. Réflexion à partir de la gestion des pénuries d'eau », Natures Sciences et Sociétés, 18 (1), p.14-23.Voir également Fernandez, S., Debril, T. (à paraître). De l'objectivité des débits d'objectif d'étiage (DOE). Dossier thématique « Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles », Revue Développement durable et territoires.

[6] Daniel, F.J. (2010). La « gestionnarisation » des politiques de protection de la nature aux Pays-Bas. Politix 3 (n° 91), p.157-177 ; Leroy M., (2010). Fondements critiques de l'analyse de la performance environnementale des dispositifs de développement durable. In Palpacuer F., Leroy M., Naro G. (Eds.). Management, mondialisation, écologie : regards critiques en sciences de gestion. Hermès Science Publications, Lavoisier, 281: 304 ; Leroy M., Derroire G., Vende J., Lemenager T., (2013*). La gestion durable des forêts tropicales : de l'analyse critique du concept à l'évaluation environnementale des dispositifs de gestion*. Paris, A savoir n°18, AFD, 234p.

[7] Espeland, W. N., Stevens, M. L. (1998). "Commensuration as a Social Process". Annual Review of Sociology 24, p. 313-343.

[8] Boussard V. (2008), *Sociologie de la gestion. Les faiseurs de performance*, Belin, coll. « Perspectives sociologiques », 263p.

[9] Voir notamment Hatchuel, A. (2000). Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective. In Les nouvelles fondations des sciences de gestion, A. David, A. Hatchuel, R. Laufer (dir.), Paris, Vuibert FNEGE. Voir aussi Canneva, G., & Guérin-Schneider, L. (2011), «La construction des indicateurs de performance des services d'eau en France : mesurer le développement durable ? », Natures Sciences et Sociétés,vol. 19(3), 213-223.

[10] Barbier, R. Nadaï, A. (2015). « Acceptabilité sociale : partager l'embarras », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 15 Numéro 3 | 2015, mis en ligne le 28 décembre 2015.

[11] Girin, J. 1990 L'analyse empirique des situations de gestion :éléments de théorie et de méthode, in A.-C. Martinet (dir.), Epistémologies et Sciences de Gestion, Paris : Economica, 141-182. ; traduit en anglais et publié dans European Management Review : « Empirical Analysis of Management situations : Elements of Theory and Method, European Management Review, vol 8, 197-212.

[12] Raulet-Croset N. (2008). « La dimension territoriale des situations de gestion. », Revue française de gestion 4 (n° 184), p. 137-150.

[13] Mermet, L. (1991). Dans quel sens pouvons-nous gérer l'environnement ?, Annales des Mines/Gérer & Comprendre, 22, 68-81.

[14] Leroy M. (2006). Gestion stratégique des écosystèmes du fleuve Sénégal. Actions et inactions publiques internationales. Paris, L'Harmattan.